219260 - Est-il permis à un homme ou à une femme de prier pour pouvoir épouser une femme ou un homme particulier ou particulière?

question

Quelle est la différence entre les mauvaises obsessions venues de l'âme elle-même et celles d'origine satanique. Il y a une femme que je demande toujours à Allah de me permettre de l'épouser. Mais je cite son nom dans mes prières pour qu'Allah me l'attribue et je ressens un pincement au cœur. Parfois, je suis hanté par l'idée selon laquelle il ne convient pas que je demande à ce qu'Allah en fasse mon épouse. Si je demande à Allah en des termes généraux de me choisir l'épouse du futur sans préciser un nom, mon cœur penche à ce que je demande à Allah que l'épouse en question soit la femme (qui m'intéresse). Devrais-je donner une formulation générale à mon invocation ou y citer un nom de personne?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n' y aucun inconvénient à ce qu'on prie Allah de faciliter le mariage avec une femme déterminée. C'est aussi valable pour la femme. Si un musulman ou une musulmane utilisait une formulation générale dans ses invocations et laissait son Maître assurer le bon choix pour lui en disant par exemple: Seigneur, mets à ma disposition une bonne épouse ou mets à ma disposition un bon époux, c'est préférable car cela implique la confiance en Allah et la remise des affaires entre Ses mains. C'est aussi parce qu'il est recommandé d'employer une formulation générale dans les invocations. C'est dans ce sens qu'Abou Dawoud a rapporté (1482) qu' Aicha (P.A.a) a dit: Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) recommandait l'emploi de formules générales en matière d'invocations et évitait le contraire. Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans Sahih Sunani Abi Dawoud.

Cheikh ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans son commentaire sur Riadh as-Salihine (6/16). C'est-à-dire que celui qui invoque (Allah) doit employer une formule générale et éviter d'entrer dans des détails car une invocation faisant l'objet d'une formulation générale a une plus grande portée que celle détaillée.» Extrait légèrement remaniée.

La spécification et l'insistance apportent un ajout concernant une affaire dont on ne sait si elle se réalisera ou pas. Peut-être si cela ne réalisait pas, le fidèle auteur de l'invocation serait plongé dans la frustration et le remord. Voilà pourquoi il est plus approprié de confier les affaires à son Maître et de se satisfaire de son choix et de Sa gestion des affaires.

Si on ne peut pas ne pas spécifier, il convient de restreindre l'invocation à ce qui est bon en disant par exemple: si une Telle m'apporte du bien, facilite mon union avec elle ou d'autres expressions pareilles.

Ibn al-Dajawzi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dansSaydoul Khatir (352): Méfie-toi de demander une chose sans y viser le bien car il arrive souvent qu'on demande une chose de ce bas monde dont l'obtention occasionne la perdition du demandeur.

Tout ce qui vient d'être dit constitue unchoix à préférercar , en réalité, il n' y a aucun inconvénient à s'exprimer de manière tranchante et de demander ce dont on a besoin sans formuler une exception ou une suspension, s'il plaît à Allah Très-haut, car Allah décidera ce qu'Il voudra.

Quant à la différence entre obsessions venuesde l'âme et obsessions d'inspiration satanique, voir à ce propos la réponse donnée à la question n° 39684. Nous demandons à Allah de mettre à votre disposition une bonne épouse qui vous donne entière satisfaction. Allah est certes infiniment généreux.

Allah le sait mieux.